

Examen ou concours :

Série\* :

Spécialité/option :

Repère de l'épreuve :

Épreuve/sous-épreuve :

*(Préciser, s'il y a lieu, le sujet choisi)**Numérotez chaque page (dans le cadre en bas de la page) et placez les feuilles intercalaires dans le bon sens.*

Note :

20

*Appréciation du correcteur (uniquement s'il s'agit d'un examen) :*

\* Uniquement s'il s'agit d'un examen.

# CAP Secteur A

## Vie Sociale et Professionnelle

### Session 2002

# VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

## 1- SANTE

*Pierre DURAND suit une formation de conduite accompagnée. Il reçoit des informations concernant la consommation de produits toxiques dangereux pour la conduite de véhicules. Actuellement la législation évolue sur ce sujet.*

Document 1 : « Aujourd'hui en France » du 02/10/2001

### Sécurité routière

## Le dépistage des drogues au volant, c'est parti

**C**ONDUIRE ou se droguer, il faut désormais choisir. Depuis hier, les forces de l'ordre ont pour instruction de pister toutes traces de cannabis, d'héroïne, de cocaïne, d'amphétamines et d'ecstasy chez les conducteurs impliqués dans un accident de la route aux conséquences mortelles. Policiers et gendarmes doivent systématiquement dépêcher un médecin auprès des conducteurs pour soumettre ces derniers à une analyse d'urine. En cas de test positif, il sera ordonné un examen clinique avec prélèvement et analyse sanguine, seul moyen d'avoir la preuve que la drogue a agi sur le cerveau du conducteur.

### 9 500 personnes par an concernées

La mesure paraît impressionnante, mais ses objectifs et surtout ses conséquences futures sur les « dépistés » le sont beaucoup moins. Ce dé-

pistage vise 9 500 personnes par an jusqu'en 2004 et servira d'abord à mieux connaître les risques liés à la prise de drogues sur la route. Il s'agit d'affiner les estimations qui n'offrent aujourd'hui qu'une fourchette entre 7 et 17 % des accidents mortels liés à la prise de stupéfiants. A la fin de cette expérience grandeur nature, le gouvernement aura en main les données exactes pour envisager un cadre de loi strict sur le sujet.

Pour le conducteur détecté « positif », les sanctions déjà prévues par la loi restent appliquées (jusqu'à un an d'emprisonnement et 3811,23 € d'amende pour « consommation »). Par contre, la nouvelle règle systématise les analyses toxicologiques que les tribunaux chargés de les juger ordonnaient déjà dans presque la moitié des cas, en tenant compte des résultats positifs pour l'aggravation des sanctions.

A.R.

1.1- Lire le document et répondre aux questions :

1.1.1- Donner l'intérêt du dépistage des drogues au volant.

ACADEMIE DE GRENOBLE		SESSION 2002	
EXAMEN : C.A.P.		Durée : 1 h	
Epreuve : Vie sociale et professionnelle		Coefficient :	
Echelle :	Nb Tirage :	<b>SUJET</b>	Feuille : 1/7

1.1.2- Citer les 2 examens médicaux prévus pour dépister la prise de drogues.

—

—

1.1.3- Relever 2 sanctions déjà prévues par la loi :

—

—

1.1.4- Relever la conséquence grave de la conduite sous emprise de drogue.

—

—

1.2- Les drogues agissent particulièrement sur le système nerveux.

1.2.1- Citer 2 effets des drogues sur le système nerveux.

—

—

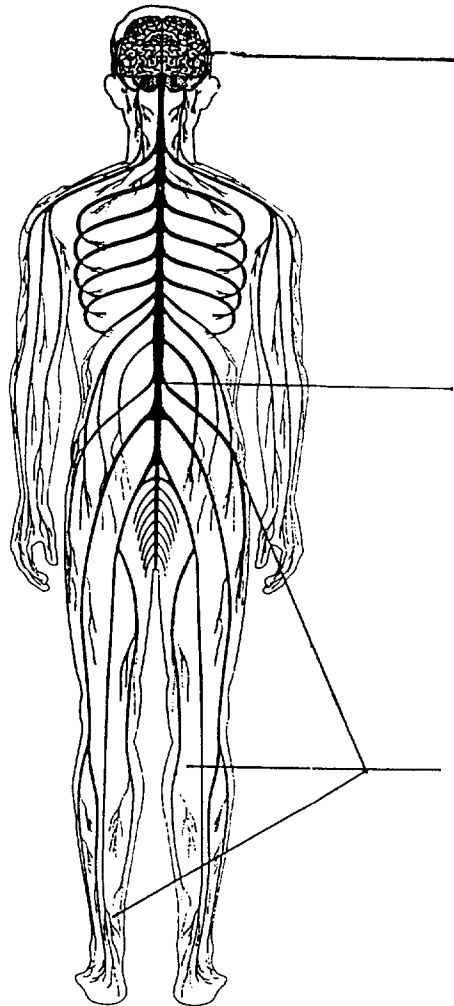
1.2.2- Citer 2 autres substances non mentionnées dans le document 1 pouvant modifier le comportement d'un conducteur.

—

—

ACADEMIE DE GRENOBLE		SESSION 2002
EXAMEN : C.A.P.		Durée : 1 h
Epreuve : Vie sociale et professionnelle		Coefficient :
Echelle :	Nb Tirage :	<b>SUJET</b>
		Feuille : 2/7

1.2.3- Annoter le schéma du système nerveux



Source : Foucher VSP CAP/BEP éd.97

1.2.4- Donner le nom de la cellule nerveuse.

ACADEMIE DE GRENOBLE		SESSION 2002	
EXAMEN : C.A.P.		Durée : 1 h	
Epreuve : Vie sociale et professionnelle		Coefficient :	
Echelle :	Nb Tirage :	<b>SUJET</b>	Feuille : 3/7

## 2- ENTREPRISE - VIE PROFESSIONNELLE

Pierre, né le 25 mai 1985 à Grenoble (38 000), il loge chez ses parents (Mr et Mme DURAND Loïc) 1 rue de Lyon à Voiron (38 500). Il souhaite préparer un CAP de mécanicien réparateur automobile, il signe un contrat d'apprentissage avec un garagiste et s'inscrit au CFA de Vienne.

2.1- Cocher la proposition correspondant au statut de l'apprenti.

- Etudiant
- Lycéen
- Salarié
- Demandeur d'emploi

2.2- A partir du document 2, indiquer le taux du SMIC appliqué pour le 1<sup>er</sup> salaire de Pierre.

Document 2 :

### **L'apprentissage**

- **Public concerné** : les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus (15 ans sous certaines conditions).
- **Objectif** : préparation d'un diplôme technique ou technologique.
- **Type de contrat** : CDD à plein temps et d'une durée de 1 à 3 ans.
- **Formation** : formation théorique externe dans un centre de formation d'apprentissage (ou CFA), et formation pratique sur le poste de travail sous tutorat d'un maître d'apprentissage.

Le salaire minimum mensuel brut applicable aux contrats d'apprentissage s'exprime en pourcentage du SMIC, en fonction de l'âge de l'apprenti et de son année de qualification.

Age du salarié	1 <sup>ère</sup> Année	2 <sup>ème</sup> Année
- de 18 ans	25%	37%
18 à 20 ans	41%	49%
21 à 25 ans	53%	35%

2.3- Sachant que le SMIC mensuel s'élève à 794 €, calculer ce salaire

2.4- Il existe différents types de contrats. Cocher celui qui correspond au contrat d'apprentissage.

- Contrat de travail temporaire
- C.D.D.
- C.D.I.
- Contrat de type particulier

ACADEMIE DE GRENOBLE		SESSION 2002	
EXAMEN : C.A.P.		Durée : 1 h	
Epreuve : Vie sociale et professionnelle		Coefficient :	
Echelle :	Nb Tirage :	<b>SUJET</b>	Feuille : 4/7

2.5- Donner la signification de :

- C.F.A. :

- C.D.D. :


- C.D.I. :

### 3- CONSOMMATION

*Pierre choisit de se rendre au CFA de Vienne en train. Pour bénéficier d'un tarif avantageux il prend un abonnement.*

*Il possède une carte d'identité portant le numéro 00083810217569.*

Remplir dans la demande « Abonnement de travail » ci-dessous ; la partie qui lui est réservée.

 <b>Abonnement de travail</b>	
<p><b>à remplir par le demandeur</b> (1) <i>Rayer la mention inutile</i></p> <p>M<sup>me</sup> M<sup>lle</sup> M<sup>l</sup> Nom _____ Prénom _____ Né(e) le ____/____/____ Adresse N° _____ rue _____ Résidence _____ Appartement _____ Code postal _____ Ville _____</p> <p>demande le bénéfice du tarif de l'abonnement de travail sur le trajet indiqué ci-dessous. Pièce d'identité présentée (1) : _____ N° _____ Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'utilisation du tarif. A _____ le _____ Signature _____</p> <p><b>à remplir par la gare</b> <span style="float: right;">Intermodal (1)</span></p> <p>Gare domicile _____ Gare lieu de travail _____ Km ____ Valable jusqu'au ____/____/____</p>	<p><b>ATTESTATION DE L'EMPLOYEUR (1)</b></p> <p>Société (1) _____ N° Siret _____ Adresse N° _____ rue _____ Code postal _____ Ville _____</p> <p>certifie employer :</p> <p>M<sup>me</sup> M<sup>lle</sup> M<sup>l</sup> Nom _____ Prénom _____ Lieu de travail _____</p> <p>A _____ le _____ Signature _____</p> <p style="text-align: center;">Timbre à date de la gare <span style="float: right;">Cachet de l'employeur (tampon sur les 2 exemplaires)</span></p> <p><small>La loi du 6/1/78 vous garantit un droit d'accès et de rectification auprès de la SNCF qui, sauf opposition de votre part, pourra vous adresser des informations commerciales.</small></p> <p style="text-align: right;">7016 01285 6 N° 00361095</p>

ACADEMIE DE GRENOBLE		SESSION 2002	
EXAMEN : C.A.P.		Durée : 1 h	
Epreuve : Vie sociale et professionnelle		Coefficient :	
Echelle :	Nb Tirage :	<b>SUJET</b>	Feuille : 5/7


## 4- ENVIRONNEMENT

Après avoir fait une petite fête, chez ses parents, Pierre et ses copains doivent ranger et nettoyer la salle à manger.

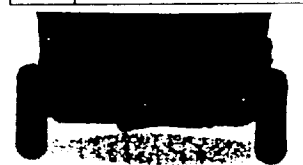
Dans la commune est organisée un dispositif de collecte sélective des déchets ménagers.

Document 3 : Les ordures ménagères

Compositions en %



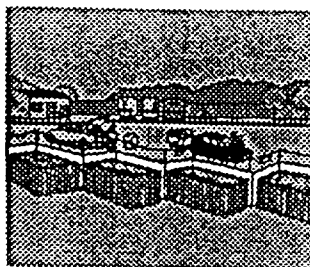
25	Papiers cartons
13	Verre
11	Plastique
29	Matières organiques
4	Métaux
3	Textiles
15	Divers



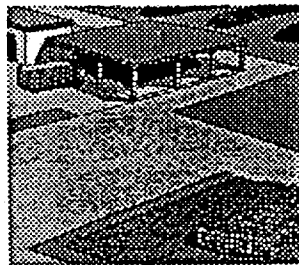
Source : Techniplus

Document 4 :  
source : Foucher

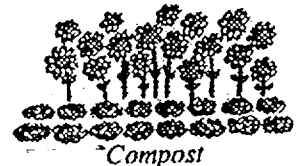
### Des filières de valorisation cohérentes



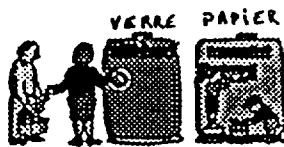
Déchetteries



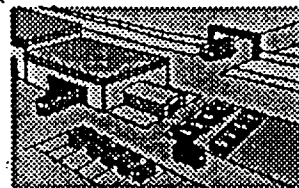
Compostage des déchets verts



Compost



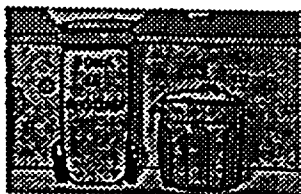
Collecte sélective  
en apport volontaire



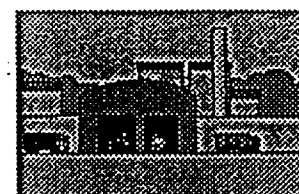
Centre de tri



Filière de valorisation matière



Collecte en porte à porte  
traditionnelle et sélective



Traitement thermique avec  
récupération énergétique



Production  
• de chauffage urbain  
• de vapeur industrielle  
• d'électricité

ACADEMIE DE GRENOBLE

SESSION 2002

EXAMEN : C.A.P.

Durée : 1 h

Epreuve : Vie sociale et professionnelle

Coefficient :

Echelle :

Nb Tirage :

**SUJET**

Feuille : 6/7

4.1- Expliquer le but du tri sélectif.

4.2- Classer par ordre croissant les catégories de déchets domestiques en utilisant le document 3.

- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 

4.3- Indiquer les 3 types de collecte sélective, en utilisant le document 4.

- 
- 
- 

4.4- Les déchets sont valorisés.

4.4.1- Définir l'expression « valorisation des déchets »

4.4.2- Donner deux exemples de valorisation des déchets

ACADEMIE DE GRENOBLE		SESSION 2002	
EXAMEN : C.A.P.		Durée : 1 h	
Epreuve : Vie sociale et professionnelle		Coefficient :	
Echelle :	Nb Tirage :	<b>SUJET</b>	Feuille : 7/7

# VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

## 1- SANTE

Pierre DURAND suit une formation de conduite accompagnée. Il reçoit des informations concernant la consommation de produits toxiques dangereux pour la conduite de véhicules. Actuellement la législation évolue sur ce sujet.

Document 1 : « Aujourd'hui en France » du 02/10/2001

### Sécurité routière

## Le dépistage des drogues au volant, c'est parti

**C**ONDUIRE ou se droguer, il faut désormais choisir. Depuis hier, les forces de l'ordre ont pour instruction de pister toutes traces de cannabis, d'héroïne, de cocaïne, d'amphétamines et d'ecstasy chez les conducteurs impliqués dans un accident de la route aux conséquences mortelles. Policiers et gendarmes doivent systématiquement dépêcher un médecin auprès des conducteurs pour soumettre ces derniers à une analyse d'urine. En cas de test positif, il sera ordonné un examen clinique avec prélèvement et analyse sanguine, seul moyen d'avoir la preuve que la drogue a agi sur le cerveau du conducteur.

### 9 500 personnes par an concernées

La mesure paraît impressionnante, mais ses objectifs et surtout ses conséquences futures sur les « dépressés » le sont beaucoup moins. Ce dé-

pistage vise 9 500 personnes par an jusqu'en 2004 et servira d'abord à mieux connaître les risques liés à la prise de drogues sur la route. Il s'agit d'affiner les estimations qui n'offrent aujourd'hui qu'une fourchette entre 7 et 17 % des accidents mortels liés à la prise de stupéfiants. A la fin de cette expérience grandeur nature, le gouvernement aura en main les données exactes pour envisager un cadre de loi strict sur le sujet.

Pour le conducteur détecté « positif », les sanctions déjà prévues par la loi restent appliquées (jusqu'à un an d'emprisonnement et 3811,23 € d'amende pour « consommation »). Par contre, la nouvelle règle systématise les analyses toxicologiques que les tribunaux chargés de les juger ordonnaient déjà dans presque la moitié des cas, en tenant compte des résultats positifs pour l'aggravation des sanctions.

A.R.

1.1- Lire le document et répondre aux questions :

1.1.1- Donner l'intérêt du dépistage des drogues au volant.

0,5 pt

Mieux connaître les risques liés à la prise de drogues sur la route.

1.1.2- Citer les 2 examens médicaux prévus pour dépister la prise de drogues.

1 pt

- analyse d'urine

- analyse de sang

1.1.3- Relever 2 sanctions déjà prévues par la loi :

0,5 pt

- jusqu'à un an d'emprisonnement

- 25 000 F d'amende (pour consommation)

ACADEMIE DE GRENOBLE		SESSION 2002	
EXAMEN : C.A.P.		Durée : 1 h	
Epreuve : Vie sociale et professionnelle		Coefficient :	
Echelle :	Nb Tirage :	<b>CORRIGE</b>	Feuille : 1/6

1.1.3- Relever 2 sanctions déjà prévues par la loi :

0,5 pt

- jusqu'à un an d'emprisonnement
- 25 000 F d'amende (pour consommation)

1.1.4- Relever la conséquence grave de la conduite sous emprise de drogue.

0,5 pt

- Des accidents mortels

1.2- Les drogues agissent particulièrement sur le système nerveux.

1.2.1- Citer 2 effets des drogues sur le système nerveux.

1 pt

- Modification du comportement
- Dépendance
- Accoutumance

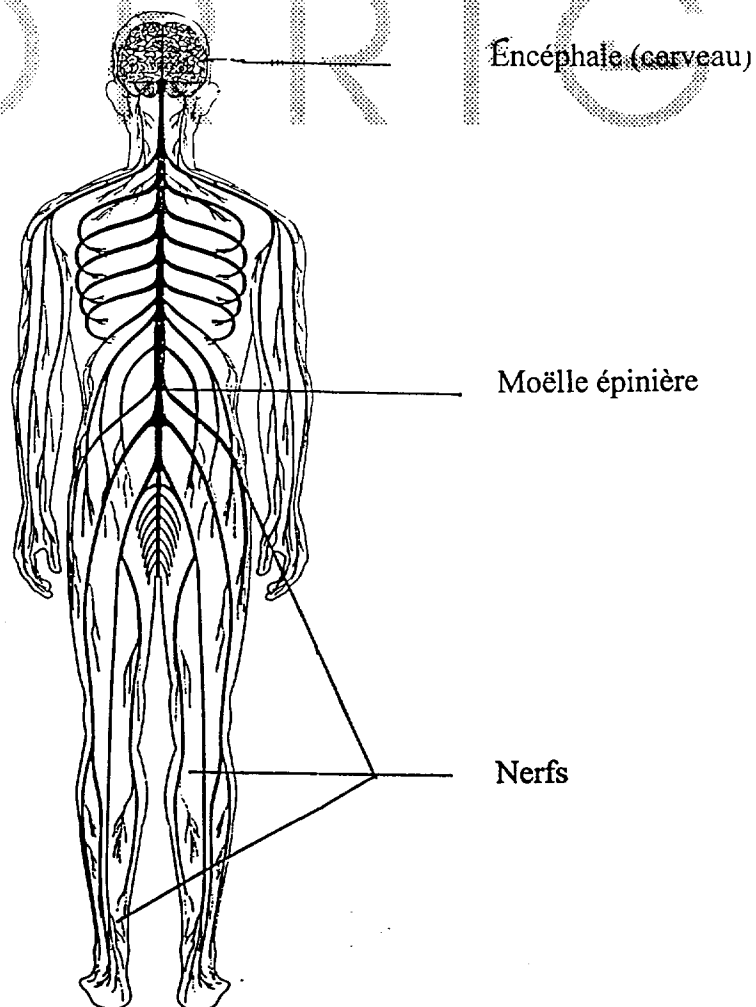
1.2.2- Citer 2 autres substances non mentionnées dans le document 1 pouvant modifier le comportement d'un conducteur.

1 pt

- Alcool
- Certains médicaments

1.2.3- Annoter le schéma du système nerveux

1,5 pt



ACADEMIE DE GRENOBLE		SESSION 2002	
EXAMEN : C.A.P.		Durée : 1 h	
Epreuve : Vie sociale et professionnelle		Coefficient :	
Echelle :	Nb Tirage :	<b>CORRIGE</b>	Feuille : 2/6

1.2.4- Donner le nom de la cellule nerveuse.

0,5 pt

- le neurone

## 2- ENTREPRISE - VIE PROFESSIONNELLE

Pierre, né le 25 mai 1985 à Grenoble (38 000), il loge chez ses parents (Mr et Mme DURAND Loïc) au 1 rue de Lyon à Voiron (38 500). Il souhaite préparer un CAP de mécanicien réparateur automobile, il signe un contrat d'apprentissage avec un garagiste et s'inscrit au CFA de Vienne.

2.1- Cocher la proposition correspondant au statut de l'apprenti.

0,5 pt

- Etudiant  
 Lycéen  
 Salarié  
 Demandeur d'emploi

Document 2 :

### L'apprentissage

- **Public concerné** : les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus (15 ans sous certaines conditions).
- **Objectif** : préparation d'un diplôme technique ou technologique.
- **Type de contrat** : CDD à plein temps et d'une durée de 1 à 3 ans.
- **Formation** : formation théorique externe dans un centre de formation d'apprentissage (ou CFA), et formation pratique sur le poste de travail sous tutorat d'un maître d'apprentissage.

Le salaire minimum mensuel brut applicable aux contrats d'apprentissage s'exprime en pourcentage du SMIC, en fonction de l'âge de l'apprenti et de son année de qualification.

Age du salarié	1 ère Année	2 ème Année
- de 18 ans	25%	37%
18 à 20 ans	41%	49%
21 à 25 ans	53%	35%

2.2- En lisant le document 2, préciser le taux du SMIC appliqué pour le 1<sup>er</sup> salaire de Pierre. 0,5 pt

25 % du SMIC

2.3- Sachant que le SMIC mensuel s'élève à 794 €, calculer ce salaire

0,5 pt

$$\frac{794 \times 25}{100} = 198,5 \text{ €}$$

2.4- Il existe différents types de contrats. Cocher celui qui correspond au contrat d'apprentissage. 1 pt

Contrat de type particulier.

ACADEMIE DE GRENOBLE		SESSION 2002	
EXAMEN : C.A.P.		Durée : 1 h	
Epreuve : Vie sociale et professionnelle		Coefficient :	
Echelle :	Nb Tirage :	<b>CORRIGE</b>	Feuille : 3/6



## 4- ENVIRONNEMENT

Après avoir fait une petite fête, chez ses parents, Pierre et ses copains doivent ranger et nettoyer la salle à manger.

Dans la commune est organisée un dispositif de collecte sélective des déchets ménagers.

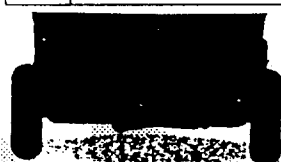
Document 3 : Les ordures ménagères

Compositions en %



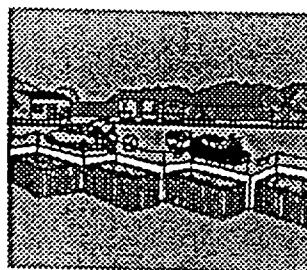
25	Papiers cartons
13	Verre
11	Plastique
29	Matières organiques
4	Métaux
3	Textiles
15	Divers

Source : Techniplus



Document 4 :  
source : Foucher

### Des filières de valorisation cohérentes



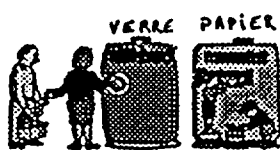
Déchetteries



Compostage des déchets verts



Compost



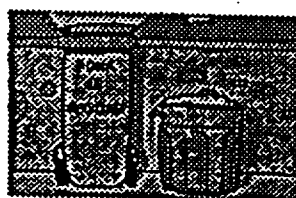
Collecte sélective  
en apport volontaire



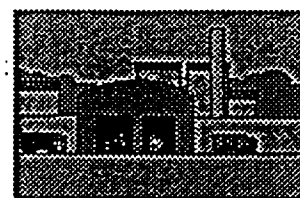
Centre de tri



Filière de valorisation matière



Collecte en porte à porte  
traditionnelle et sélective



Traitement thermique avec  
récupération énergétique



Production  
• de chauffage urbain  
• de vapeur industrielle  
• d'électricité

ACADEMIE DE GRENOBLE		SESSION 2002	
EXAMEN : C.A.P.		Durée : 1 h	
Epreuve : Vie sociale et professionnelle		Coefficient :	
Echelle :	Nb Tirage :	<b>CORRIGE</b>	Feuille : 5/6

4.1- Expliquer le but du tri sélectif.

2 pts

Il permet la valorisation des déchets qui peuvent être réutilisés après traitement.

4.2- Classer par ordre croissant les catégories de déchets domestiques, en utilisant le document 3. 1 pt

- textiles
- métaux
- plastique
- verre
- divers
- papiers carton
- matières organiques

4.3- Indiquer les 3 types de collecte sélective, en utilisant le document 4.

1,5 pts

- Déchetteries
- Collecte sélective en apport volontaire
- Collecte en porte à porte

4.4- Les déchets sont valorisés.

4.4.1- Définir l'expression « valorisation des déchets »

1 pt

Récupération d'une partie réutilisable pour économiser de l'énergie et de la matière première.

4.4.2- Donner deux exemples de valorisation des déchets

2 pts

- Recyclage papier ou verre
- Fabrication textile à partir des matières plastiques
- Traitement thermique des déchets permettant le chauffage urbain, la production d'électricité.

ACADEMIE DE GRENOBLE		SESSION 2002
EXAMEN : C.A.P.		Durée : 1 h
Epreuve : Vie sociale et professionnelle		Coefficient :
Echelle :	Nb Tirage :	Feuille : 6/6

**CORRIGE**

**VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE AU CAP**EPREUVE PONCTELLE

## BAREME DE NOTATION

*Rappel de la situation : Pierre DURAND suit une formation de conduite accompagnée.*

COMPETENCE	CRITERES DE REUSSITE	BAREME
Mettre en œuvre des connaissances (1)	1.2.1- 2 réponses exactes	1
	1.2.2- 2 réponses exactes	1
	1.2.3- 3 réponses exactes et bien placées	1,5
	1.2.4- 1 réponse exacte	0,5
	2.1- 1 réponse exacte	0,5
	2.4- 1 réponse exacte	1
	2.5- mots écrits entièrement et pour chaque lettre ( 3 réponses).	1,5
	4.1- 1 réponse logique et juste	2
	4.4.1- 1 réponse logique et juste	1
	4.4.2- réponses exactes	2
Analyser une situation : déterminer les éléments pertinents d'une situation, les possibilités d'action.		
Effectuer des choix raisonnés	4.2- ordre respecté	1
Sélectionner et traiter l'information	1.1.1- 1 réponse exacte, prise dans le texte	0,5
	1.1.2- 2 réponses exactes, prises dans le texte	1
	1.1.3- 2 réponses exactes, prises dans le texte	0,5
	1.1.4- 1 réponse exacte, prise dans le texte	0,5
	2.2- 1 réponse exacte (dans le tableau)	0,5
	2.3- calculs juste et correspondant à la situation	0,5
	4.3- 3 réponses dans documents	1,5
Compléter un document	3- document complet, 1 lettre par case, juste	2
Autres compétences (2)		
<b>TOTAL</b>		<b>20 points</b>